



11 avenue du Président Kennedy
51100 Reims
Tél. Fax. : 03.26.06.39.54
Mail : acrap@wanadoo.fr
Site : <http://www.acrap.fr>

Siret : 322 065 723 00023
NACE : 9499Z

ACRAP NATATION

Reims, le 10 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir votre (vos) carte(s) d'adhérent(s) **ACRAP NATATION 2020 - 2021**. Cette carte doit être obligatoirement en votre possession lors de l'activité piscine pour être présentée à nos contrôleurs. C'est à cette seule condition que vous pourrez y accéder.

La direction de la R.E.M.S. impose le port du bonnet et l'interdiction des chaussures au-delà des cabines. D'autre part, en raison de la crise sanitaire **il est impératif de :**

- **porter un masque,**
- **respecter la distanciation,**
- **passer devant le détecteur de température,**
- **utiliser le gel hydroalcoolique,**

afin d'éviter la fermeture de la piscine si un seul cas détecté ne respectait pas ces consignes.

Nous ferons notre rentrée à la piscine « Château - d'Eau » dans le créneau de 18h00 à 20h00 à partir du **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020** aux horaires suivants :

- **18h00** - nouveaux adhérents dont le nom de famille (de l'enfant) commence de la lettre **A** à la lettre **E** D1 - D3 - N3 - N4.
- **18H40** - Nouveaux adhérents dont le nom de famille (de l'enfant) commence de la lettre **F** à la lettre **Z** D2 - D2bis - D4 - D5 - N1 - N2 - N5 à N9. (présence à 18h30)
- **19H20** - Tous les adultes : débutant-perfectionnement-nageur-aquagym (présence à 19h10)

Les horaires définitifs seront communiqués à la fin de ce premier rendez-vous qui servira à la formation des groupes.

Pour information :

- Les -11 ans peuvent être accompagnés d'1 seul parent jusqu'aux cabines qui en sortira aussitôt, et seront pris en charge par un maître-nageur ou un responsable A.C.R.A.P qui les guidera.
- **La baignade est interdite avant et après les cours.**
- **Port de masque obligatoire.**
- **Respect de la distanciation.**
- **La présence de public est interdite. L'attente des pratiquants en fin de cours se fera de ce fait à l'extérieur de l'établissement /piscine.**

Notre projet initial de devoir gérer 2 sessions pour la saison afin de satisfaire un maximum de demandes a été remis en question De ce fait, c'est avec plaisir que nous continuerons d'assurer les prestations habituelles d'une saison complète. II vous appartiendra donc de vous acquitter du complément d'adhésion identique à celui de votre inscription qui représentait une seule session.

Souhaitant que notre association vous apporte la satisfaction que vous attendez malgré cette période d'éléments perturbateurs, Recevez, Madame, Monsieur, les meilleurs sentiments associatifs des bénévoles.